

ALGÉRIE TELECOM - SPA

Route nationale n° 5 Cinq maisons Mohammédia 16211- ALGER
au capital social de 115.000.000.000 de DA RC n° 02B18083

NIF N°: 000 216 001 808 337

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE LA WILAYA DE BOUIRA

Rue Amrouche Mouloud, Château D'eau Bouira

SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT, DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE

N° : 13/2024

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Bouira lance une consultation nationale portant sur les : **TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE TECHNIQUE HARKAT BOUIRA**

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Est autorisé à soumissionner pour la réalisation des travaux objet du cahier des charges, tout entrepreneur de statut public ou privé résident sur le territoire algérien disposant de :

- Un certificat de qualification et de classification professionnelle (01) et plus, dont l'activité principale ou secondaire est bâtiment
- Registre de commerce dans le domaine de réalisation des travaux de bâtiment tous corps d'état.

Les entreprises intéressées par le présent avis de consultation, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

ALGERIE TELECOM -SPA-

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE BOUIRA

DEPARTEMENT ACHAT ET LOGISTIQUE

SERVICE DES ACHATS

ADRESSE : RUE AMROUCHE MOULOUD -CHATEAU D'EAU- BOUIRA

Contre le paiement, auprès de la banque **BNA Agence N° 460 BOUIRA**, d'un montant de **mille dinars algériens (1000,00 DA)** non-remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : n° **001004600300000173/02**.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

PRESENTATION DES OFFRES :

Le dossier Administratif, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées indiquant sur chaque enveloppe la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'avis de consultation ainsi que sur chaque pli correspondant la mention « **DOSSIER ADMINISTRATIF** », « **OFFRE TECHNIQUE** » et « **OFFRE FINANCIERE** ».

- **LE DOSSIER ADMINISTRATIF** : Comprend l'original du dossier administratif.
- **L'OFFRE TECHNIQUE**. Comprend l'original de l'offre technique.
- **L'OFFRE FINANCIERE**. Comprend l'original de l'offre financière.

Les trois (03) enveloppes seront insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

ALGERIE TELECOM – SPA –
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE BOUIRA
ADRESSE : RUE AMROUCHE MOULOU D - CHATEAU D’EAU - BOUIRA
« AVIS DE CONSULTATION NATIONALE N° 13/2024 »
TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE TECHNIQUE HARKAT BOUIRA
« A n'ouvrir que par la commission d’ouverture des plis et d’évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de **quinze (15) jours** calendaires à compter de la Première parution de l’avis de consultation sur le site web: **safqatic.dz**.

La date et heure limites de dépôt des offres sont celles correspondant à la date et heure d’ouverture des plis est celle qui est fixée au dernier jour de préparation des offres tel qu’indiqué ci-dessus, de **08H00 à 14H00**.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu’au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des offres ne seront pas prises en considération.

L’ouverture des plis des offres s’effectuera en séance publique et en présence des soumissionnaires, en une seule phase, elle aura lieu le jour correspondant à la date de dépôt des offres, à **14H00** à l’adresse suivante :

ALGERIE TELECOM-SPA-
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE BOUIRA
ADRESSE : RUE AMROUCHE MOULOU D -CHATEAU D’EAU- BOUIRA

Il convient de souligner qu'une seule personne mandatée par soumissionnaire sera autorisée à assister à la séance publique d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **cent quatre-vingts (180) jours**, à partir de la date d’ouverture des plis.

VISA DU DIRECTEUR